

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2025-06-18-06

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit juin, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEAUCAMP L., Mme CARON A.M, M. SORIN P., Mme POISSON C., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoint, M. BREARD D ; Mme POIS M.B., M. BENET M., M. FONTAINE S., Mme MOA K., M. NOVICK C., Mme WILK I., Mme PETAIN A., M. MANGARD B. ;

Etaient absents excusés : Mme FIHUE-BUQUET (pouvoir à Brigitte Fleury), M. LEROY E. (pouvoir à Loïc Beaucamp) ; M. LECOQ L (pouvoir à Hervé Vasselin), Mme POIS L. (pouvoir à Marie-Beatrice Pois)

Etaient absents : M. COUAİLLET T., M. SERAFFIN JC ; M. PETIT M. ; Mme BREAD A., Mme BOUCLON S., M. WINTER G., M. AVRIL V.

Date de convocation : 11/06/2025

Date d'affichage : 11/06/2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 16

Votants : 20

M. Loïc Beaucamp a été désigné secrétaire de séance

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

OBJET : ETUDES DIAGNOSTICS COMPLETS DES BATIMENTS COMMUNAUX (ENERGIE – AMIANTE – ACOUSTIQUE)

Afin d'établir un calendrier de réhabilitation des bâtiments communaux, il est nécessaire de procéder au préalable aux études diagnostiques permettant de déterminer l'ampleur des travaux à réaliser et leur priorisation. Ces études concerneront le diagnostic énergétique et thermique, le diagnostic amiante, le diagnostic acoustique, le système de ventilation et de traitement d'air, ainsi que tout autre diagnostic recommandé. Tous les bâtiments sont concernés : écoles et crèche, équipements sportifs, mairie et bâtiments occupés par les services communaux, musée, services techniques. Des aides financières et des aides à l'ingénierie peuvent être sollicitées par la collectivité.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'avis de la Commission n°3 « Urbanisme- Travaux – Voirie- Réseaux – Foncier -Patrimoine et cadre de vie » en date du 11 juin 2025,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Madame le Maire à solliciter les aides financières, subventions en vue de réaliser les études diagnostics de l'ensemble des bâtiments communaux ;
- Autorise Madame le Maire à solliciter les aides à l'ingénierie, auprès des agences de l'état, du département de la Seine-Maritime, du syndicat départemental de l'énergie 76, en vue d'établir le plan pluriannuel de réhabilitation des bâtiments communaux ;
- Autorise Madame le Maire out tout adjoint pris dans l'ordre du tableau à signer tout acte et tout document qui serait la conséquence ou la suite de la présente délibération.

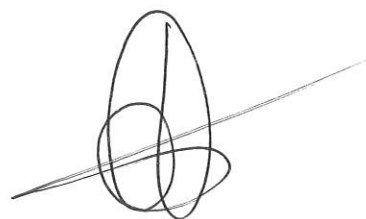
Le Maire, Blandine LEFEBVRE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Au registre sont les signatures,
Le 18 juin 2025,



Le secrétaire de séance, Loïc BEAUCAMP



Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.